larevuedupraticien

114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél.: 01 55 62 68 00 Fax: 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTRICES EN CHEF ADJOINTES
Marie-Aude Dupuy, Hélène Esvant

COMITÉ DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Laurent Karila, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2009-2010
P. Assayag, G. Bobrie, A. Bourrillon, G. Chalès, F. Chauvin, A. Cohen-Solal, J. Damiano, J.-P. Droz, B. Frachet, J. Gaudelus, A. de Gramont, A. Grimaldi, F. Gueyffier, A. Lantieri, M. Lejoyeux, E. Lemarié, S. Pourchet, J.-C. Raphaël, D. Rigaud, F. Rouillon, G. Salles, A. Vahanian, M.-L. Viallard.

COMITÉ D'HONNEUR
Philippe Auzépy, Dominique Laplane
Secrétariat de la rédaction
Corinne Le Lay

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr
Directeur artistique
Marc Trenson (6928)
Première rédactrice-graphiste
Sabine Meynard-Gueye (6932)
Secrétaires de rédaction
Cristina Campos, Régine Michel, Dominique Pasquet
Rédacteurs-réviseurs
Françoise Étesse, Virginie Laforest, Élisabeth Scemama

larevuedupraticien®
est une publication de **GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS**
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMSANTÉ

Capital de 4 289 852 €
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0212 T 81658

IMPRESSION : IPS, 27120 Pacy-sur-Eure

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
Bruce Cogitore (6861) bcogitore@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr
Emplois et carrières
Irène Rakotoharime(6957) irakoto@gmsante.fr
Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Assistantes
Ghislaine Jouan (6908) gjouan@gmsante.fr
Nelly Picardat (6983) npicardat@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Emmanuelle Guiard-Schmid (6913)
eguiard@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr
Directeurs de clientèle
Arnaud Lacroix (6827) alacroix@gmsante.fr
Sophia Babi Berrada (6945) sberrada@gmsante.fr
Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr
Chef de projet Internet
Alexandre Mangin (6992) amangin@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 175 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat national de la presse médicale et des professions de santé (SNPM) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande).
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Jean Deleuze
Rédacteur en chef

Le don de gamètes au risque de la transparence

Le mois prochain, le Parlement devrait enfin débattre de la révision des lois de bioéthique. Il y a urgence, puisque c'est précisément en février 2011 que doit expirer la dérogation à l'interdiction des recherche sur l'embryon humain. Peu de bouleversements sont attendus, à l'exception de la proposition de l'ancienne ministre de la Santé Roselyne Bachelot, de lever, contre l'avis du rapporteur du projet de loi, le député Jean Leonetti, l'anonymat des donneurs de gamètes, soit une mesure qui concerne en France les 50 000 personnes nées d'un don de sperme ou d'ovocytes. Dans un article d'un remarquable traité consacré à la naissance que publient René Frydman et Myriam Szejer, la sociologue Irène Théry expose les arguments en faveur de cette évolution*. Il y a une quarantaine d'années, pour le don de sperme, le modèle était celui du sang. La spécificité du don d'engendrement n'était pas reconnue, et il s'agissait surtout d'organiser une sorte de substitution entre un donneur, vite évacué, et un mari dont la stérilité était mal acceptée socialement. Les conséquences de l'anonymat pour l'enfant à venir n'étaient pas prises en compte. Or l'évolution actuelle du droit des personnes rend impossible qu'une catégorie de la population puisse être sciemment privée de l'accès à des informations concernant ses origines, lorsque celles-ci sont disponibles. C'est pourquoi l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni ou la Suisse ont levé cet anonymat. Le but n'est pas de créer des parents rivaux mais, dans le cadre d'une pluriparenté assumée sans secrets délétères ni confusion entre parent biologique et parent psychologique, d'énoncer la double réalité d'un donneur généreux, qui a cédé ses droits sur l'enfant, et d'un couple receveur, les vrais parents au sens de la filiation, l'enfant ayant, par la suite, le choix de décider ou non s'il veut connaître l'identité de son géniteur (ce qu'il pourrait faire pour des motifs psychologiques ou médicaux). Toutefois, le Danemark et l'Espagne n'ont pas suivi cette évolution, et ceux qui s'y opposent en France craignent qu'elle n'entraîne une chute du don de gamètes. Charlotte Dudkiewiz, psychologue dans un Cecos, pointait récemment (*Le Monde* du 23 octobre) le contre-exemple de la Suède où, depuis la levée de l'anonymat en 1984, aucune demande d'identité du donneur n'a été présentée, *« les parents ne disant plus rien de la conception à leurs enfants. Souvent, même, les couples vont dans d'autres pays où l'anonymat reste la règle. Ainsi pour avoir de la transparence, on produit de l'opacité »*, et d'ajouter : *« quant aux donneurs, ils demandent à être bien certains que l'anonymat sera respecté, ils veulent aider des couples à devenir parents comme eux* […] *mais en aucun cas ils ne souhaitent partager un lien avec cette nouvelle famille, ils ont la leur »*. Si les droits individuels semblent s'opposer ici à une certaine idée de la famille, c'est, en réalité, toute la question de la filiation que progrès techniques et évolution des mœurs sont en train de bouleverser. •

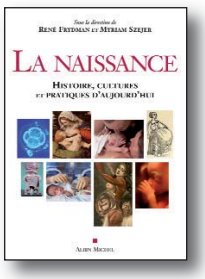

* Ce passionnant ouvrage traite autant les aspects historiques et culturels de la naissance que ses pratiques actuelles. L'approche pluridisciplinaire permet d'aborder les mêmes thématiques sous des angles différents tandis que les sujets les plus débattus (comme l'homoparentalité) font l'objet de plusieurs contributions. Un événement ! (« La Naissance », éditions Albin Michel, 1 400 pages, 65 €).

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN